



## La ville de La Verrière

Membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines – 6100 habitants

Recrute

### Un Assistant d'Enseignement Artistique (H//F)

**discipline saxophone – clarinette – éducation artistique et culturelle**

pour son établissement d'enseignement artistique – 10 enseignants – 150 élèves.

#### DESRIPTIF DU POSTE

**Professeur de saxophone – clarinette – éducation artistique et culturelle – ATEA à temps non-complet 9,25/20<sup>ème</sup> (9,25 heures hebdomadaire)**

Dans le cadre du projet d'établissement 2016-2020 de la Maison de la Musique et de la Danse, vous assurez l'encadrement des cours de saxophone en parcours globalisé (3 heures) et en cours individuel (2,75 heures), d'un ensemble de saxophones (1,5 heures) et vous serez chargé de l'enseignement du saxophone et de la clarinette dans le parcours découverte de l'établissement (0,5 heure) ainsi que de missions d'éducation artistique et culturelle au sein de la municipalité (1,5 heures).

#### Activités principales :

- Encadrer les cours de saxophone au sein du parcours globalisé.
- Encadrer les cours individuels de saxophone.
- Encadrer l'ensemble de saxophones.
- Enseigner le saxophone et la clarinette au sein du parcours découverte (7/9 ans).
- Mettre en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle.
- Assurer le suivi, l'évaluation et l'orientation des élèves.

#### Activités secondaires :

- Participer aux événements qui rythment la vie de l'établissement.
- Participer aux réunions pédagogiques.

#### PROFIL DU CANDIDAT

- Diplômé d'État (DE) ou à défaut en formation pour l'obtention du DE.
- Expérience de l'enseignement en établissement spécialisé souhaitée.
- Capacité à adapter son enseignement au projet pédagogique de l'établissement.
- Bon relationnel, capacité à travailler en équipe et être force de proposition.
- Aptitude à mener et partager une réflexion pédagogique innovante.
- Excellent contact avec des élèves de tous âges.

#### TYPE D'EMPLOI

- Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal – cat. B.
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuel.

#### CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps non-complet 9,25/20<sup>ème</sup> (9,25 heures hebdomadaire).
- Prise de poste en septembre 2018.
- Temps de cours les mercredis après-midi (13h30/16h30 et 17h30/21h30).
- Parcours découverte des samedi matin (10h-11h, 12-13 fois dans l'année).
- Rémunération : statutaire + 13<sup>ème</sup> mois.

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les entretiens sont prévus la semaine du **27 aout 2018**.
- Projet d'établissement consultable sur le site de la ville.  
<http://www.ville-laverriere.com/?Maison-Musique-et-Danse>
- Fiche de poste complète sur demande.

**Candidature (CV + lettre de motivation) avant le 28 juillet par mail uniquement :  
c.bailbe@mairie-laverriere.fr**